

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

**3EME Réunion de 2016**

**Séance du 22 juin 2016**

**CD20160622\_7  
id. 2593**

*Le vingt deux juin deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.*

*Présents :*

*M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme M. BAULU, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL*

*Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :*

*Mme B. BAREGES, M. J-M. BAYLET*

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE  
COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée, le compte administratif 2015 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, tel qu'il a été approuvé par la commission de surveillance de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **396 733,57 €** qui se décompose comme suit :

**- INVESTISSEMENT**

Recettes .....	159 820,77 €
Excédent 2014 .....	157 802,11 €
Dépenses .....	<u>50 975,68 €</u>
Sous-Total.....	266 647,20 €
Restes à réaliser en dépenses.....	62 782,00 €
<b>Excédent d'investissement .....</b>	<b><u>203 865,20 €</u></b>

**- FONCTIONNEMENT**

Recettes .....	1 752 792,35 €
Excédent 2014 .....	94 474,51 €
Dépenses .....	<u>1 654 398,49 €</u>
<b>Excédent de fonctionnement .....</b>	<b>192 868,37 €</b>

L'excédent d'investissement de 266 647,20 € sera repris dans le projet de la décision modificative de 2016.

L'excédent de fonctionnement de 192 868,37 € sera repris comme suit :

- 100 000 € dans le projet de décision modificative de 2016 pour le financement de l'investissement ;
- 32 868,37 € dans le projet de décision modificative de 2016 pour le financement des mesures d'exploitation ;
- 60 000 € dans le budget prévisionnel 2017, en atténuation des dépenses d'exploitation.

\*  
\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le compte de gestion 2015 du Payeur Départemental concernant le Centre départemental de l'enfance et de la famille ;
- Approuve le compte administratif 2015 du Centre départemental de l'enfance et de la famille, lequel fait apparaître un excédent global de 396 733,57 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental ;
- Approuve l'affectation des résultats 2015 telle que proposée.

Pour l'adoption : 28 voix

Avis contraire : néant

Abstention : néant

Adopté.

Hors de la présence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC